

Protéger nos patients vulnérables des fortes chaleurs

Chère(s) consœur(s), Cher(s) confrère(s),

L'été est là et les fortes chaleurs l'accompagne déjà. En tant que professionnels de santé nous devons protéger nos patients les plus fragiles. Aussi, nous vous faisons parvenir ici des informations utiles et des outils à utiliser dans vos pratiques quotidiennes :

La fiche de suivi d'hydratation, que nous avons élaborée, vous permettra de noter les prises et volumes des boissons consommées par les patients. Vous pourrez ainsi réaliser un état des lieux sur la semaine.

[FICHE HYDRATATION POUR PS](#)

Vous trouverez également une version à mettre à disposition des personnes vulnérables pour un suivi en autonomie.

[FICHE HYDRATATION POUR PA](#)

Et voici un kit outils mis à disposition par le DAC Provence Santé, avec des liens vers les ressources du territoire.

[KIT OUTIL DU DAC PROVENCE SANTE](#)

L'OMEDIT a quant à lui élaboré une fiche sur le bon usage des médicaments en cas de vague de chaleur, selon les recommandations de l'ANSM.

[MEDICAMENTS ET FORTES CHALEURS](#)

Enfin, sachez que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les communes doivent répertorier les personnes vulnérables pour mettre en œuvre des mesures de sauvegarde en cas de crise sanitaire, comme les canicules. Tout un chacun peut déclarer une personne vulnérable, il faut pour cela se rendre en mairie ou au CCAS selon la commune. Nous vous invitons vivement à le faire pour vos patients.

A noter : certaines mairies mettent à disposition du public des salles climatisées.

Et si vous cherchez des conseils ou des informations sur les comportements à adopter pour mieux vivre avec la chaleur, c'est sur Santé Publique France que vous trouverez ça.

**MIEUX VIVRE AVEC LA CHALEUR :
SANTÉ PUBLIQUE FRANCE**

Toute l'équipe de la CPTS Provence Santé.

CPTS Provence santé

Centre Filieris - 384 avenue de Toulon - 13120 GARDANNE

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

En tant qu'adhérents, membres et partenaires institutionnels de la CPTS Provence Santé, vous êtes inscrits dans notre liste de diffusion. En application du Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi « Informatique et Libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement de vos données, ainsi qu'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données, le Responsable du traitement des données par mail contact@cptsprovencesante.com ou par courrier CPTS PROVENCE SANTE – Centre Filieris – 384

Avenue de TOULON – 13120 GARDANNE

[Se désinscrire](#)

